



HAL
open science

Territoire sans frontière et identité aux limites : le paradigme de l'image au Proche-Orient

Luc Bachelot

► **To cite this version:**

Luc Bachelot. Territoire sans frontière et identité aux limites : le paradigme de l'image au Proche-Orient. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2013, XI, pp.61-69. hal-02276798

HAL Id: hal-02276798

<https://hal.science/hal-02276798>

Submitted on 11 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TERRITOIRE SANS FRONTIÈRE ET IDENTITÉ AUX LIMITES : LE PARADIGME DE L'IMAGE AU PROCHE-ORIENT

Luc BACHELOT

CNRS – ArScAn-HAROC

luc.bachelot@mae.u-paris10.fr

PROBLÉMATIQUE

Les notions d'identité, de territoire et d'image sont facilement et fréquemment associées bien que n'appartenant pas au même registre de réalité. En effet, si l'image et le territoire renvoient au domaine du concret et de la matérialité, l'identité, elle, relève de l'abstraction. On saisit immédiatement à quelles difficultés est nécessairement confrontée une enquête dont l'ambition est de rendre compte de l'articulation d'éléments appartenant à des ordres irréductibles. Cependant, la fréquence même de cette combinaison, aussi incertaine que courante, commande au moins que l'on examine les modalités de sa mise en oeuvre.

Ce qui affecte nos sens, les données concrètes, matérielles (souci premier des archéologues), bénéficie spontanément d'un capital de crédibilité bien supérieur à tout ce qui renvoie à des notions plus abstraites. Ainsi, utiliser les premières pour étayer les secondes est-il une tendance très générale. En archéologie, cette démarche est même au cœur de la quasi totalité des études et analyses. Constantes sont les questions du type « Sur quelles données factuelles vous appuyez-vous pour dire que ... ? » ou « Quelles œuvres permettent d'affirmer que ... ? », etc. qui se rattachent finalement à l'attitude du sens commun que pourraient bien résumer des déclarations du type « Je ne crois que ce que je vois ! ». Ainsi, l'administration de la preuve devrait-elle toujours se faire du concret, de la matérialité, vers l'abstrait ; le visible, le tangible étant censé établir sur un socle solide la véracité des interprétations.

En revanche, des notions abstraites comme celle d'« identité », ne se voient ni ne saisissent... bien évidemment ! De plus, le champ sémantique dans lequel s'inscrit ce terme se laisse circonscrire d'autant moins aisément que des éléments renvoyant à des réalités et des situations très différentes ou des niveaux de généralité très éloignés les uns des autres peuvent intervenir dans sa définition. De plus, leur nombre et leur nature varient non seulement selon les différents contextes historiques, géographiques et culturels, mais aussi en fonction des individus à l'intérieur d'un même contexte. Pour compenser la labilité et la volatilité toujours inquiétantes du concept, on l'a, avec empressement, arrimé à ce qui semble solide, concret, qui se voit, qui se touche et se mesure : en l'occurrence, le territoire et l'image. La démarche n'est pas à rejeter *a priori*, mais il convient de déterminer, aussi finement que possible, dans quelle mesure les données matérielles sont propres à valider, comme on aimerait le croire, les interprétations avancées ou à donner plus de consistance aux notions abstraites que nous sommes tôt ou tard conduits à utiliser ; celle d'« identité » par exemple.

Rappelons pourtant qu'entre les données matérielles et les contextes sociaux, politiques, culturels ou idéologiques dans lesquels elles sont apparues aucune relation nécessaire, ni même régulière ne peut être établie. En effet, d'une aire culturelle à l'autre des objets très ressemblants peuvent évidemment être porteurs de significations ou véhicules de valeurs fort différentes et symétriquement, des contextes culturels voisins peuvent donner lieu à des productions matérielles très diverses. Par ailleurs, nous pouvons aussi constater que dans un même contexte, les objets peuvent être à l'origine d'une élaboration interprétative secondaire, qui n'était nullement envisagée avant leur confection. Ils ont alors joué alors un rôle de déclencheurs. *A contrario*, ils peuvent avoir été sciemment confectionnés pour répondre à des exigences d'ordre symbolique ou idéologique précises. Les données matérielles ne constituent donc pas ce socle solide sur lequel on pourrait élever, avec une assurance de validité, des constructions théoriques ou faire un usage incontestable de concepts généraux. Les faits ne valident pas plus les théories que ces dernières ne peuvent rendre absolument transparent l'ensemble compact et indivise des causes qui ont abouti à la production des premiers.

C'est la prise en compte de l'indétermination *a priori* et fondamentale des relations entre la production des objets, les conduites sociales (politiques, économiques, religieuses, etc.) et les conceptions ou visions du monde, élaborées dans les groupes humains que nous étudions, qui mérite une prise en compte sérieuse pour que nos stratégies d'analyse s'adaptent à la réalité qu'elles traitent

THÈMES

IV & V

et en rendent compte de la façon la plus juste. À la confrontation et à la négociation permanentes entre les constructions intellectuelles et les objets qui eurent nécessairement lieu dans les sociétés anciennes, doivent correspondre celles qui, dans nos propres analyses, sont en jeu entre données factuelles et interprétations pour que se dessine une convergence entre ce que fut l'Antiquité et ce que nous pouvons en dire *hic et nunc*.

Nous observerons que ce n'est pas nécessairement le territoire, réalité que nous pouvons pourtant appréhender physiquement, qui peut fonder une identité. La notion de territoire renvoie, en fait, à une sphère aussi protéiforme et instable que celle d'identité et ne peut de ce fait lui servir d'assise. Le constat serait d'ailleurs le même pour la mobilisation de nombreuses données matérielles sur lesquelles nous cherchons appui... Quant à l'image, on a souvent pensé en raison de la charge symbolique qui la caractérise, de sa capacité à refléter, comme un miroir, le monde dans lequel elle a été élaborée, qu'elle pouvait être un bon marqueur de l'identité. Mais nous savons bien que sa puissance vient précisément de ce qu'elle est une ouverture sur l'infini des interprétations qui, par définition, déborde tout ce que l'on peut imaginer sous le terme d'identité. Le nombre considérable des études menées sur l'image, depuis quelques décennies et dans toutes les disciplines des sciences sociales et humaines, ne cesse par ailleurs de mettre au jour le renouvellement permanent des modalités de son fonctionnement. Elle emprunte, au moment de sa création comme à celui de sa diffusion, des cheminements imprévisibles qui lui permettent d'investir, de combler et d'orienter tous les espaces réels ou symboliques des sociétés qui font que ces dernières se développent, évoluent et finalement perdurent au-delà de toute identité censée leur assigner une stabilité éternelle, mais qui n'a de fait encore jamais vu le jour. Nous proposerons justement d'en faire le paradigme de ce qui fait une société, au-delà ou en-deçà de ce que l'on appelle l'identité.

Quelques exemples issus du contexte proche-oriental ancien peuvent aider à la compréhension de ces mécanismes.

L'IDENTITÉ

À propos du terme identité, il convient de préciser qu'on peinerait à trouver dans les langues anciennes du Proche-Orient son strict équivalent et que son apparition dans nos langues européennes est relativement récente, au moins dans le discours politique (au sens ancien et premier du terme, c'est-à-dire celui qui concerne la « cité » et la communauté de ceux que s'y reconnaissent comme membres). En effet, il se pourrait que le vocable d'identité ait connu une fortune particulière dans le discours à partir du moment seulement où le concept de nation, auquel il fut souvent associé à l'époque moderne, s'est enrichi de la notion d'État¹. On le retrouve constamment dans l'expression « identité nationale ». La fréquence de cet usage a peut-être insidieusement favorisé, dans le monde des historiens, l'émergence d'une quête entachée d'anachronisme : celle d'une identité mésopotamienne, grecque ou romaine sans que l'on ait présent à l'esprit le fait que notre conception de l'identité est fortement imprégnée de celle de nation. La citoyenneté en Grèce ancienne ou dans la Rome antique, l'appartenance à une ethnie, un royaume, un clan ou une tribu dans d'autres sociétés, ne correspondent évidemment pas à ce que nous entendons par « identité », en lui adjoignant le qualificatif de nationale, dans certains cas seulement, mais en le sous-entendant dans tous les autres.

L'usage récent du terme « identité » soulève une autre difficulté car il sert à définir deux entités différentes : les groupes (peuples, sociétés, etc.) et les individus. La fonction de délimitation claire qui lui est assignée est donc d'emblée contrariée par la combinaison dans son champ sémantique d'éléments antinomiques, du moins dans la langue française.

D'une part, l'identité renvoie à l'existence plus ou moins implicite d'un modèle, ou d'une norme, combinant un ensemble de traits précis à l'aune desquels sont définis les individus ou les groupes. En effet, être identifié, c'est être reconnu comme conforme à cette norme. À l'intérieur même de la notion d'identité, irradie fortement celle de l'« identique », comme l'exprime clairement les plus anciennes définitions qui lui furent données en 1154 et 1797:

– « Ce qui fait qu'une chose, une personne est la même qu'une autre, qu'il n'existe *aucune différence* entre elles ».²

¹ François Guizot dans son dictionnaire (1822 :19) précise : « *un peuple est une multitude d'hommes, vivant dans le même pays et sous les mêmes lois. Une nation est une multitude d'hommes, ayant la même origine, vivant dans le même État et sous les mêmes lois.* »

² Trésor de la langue française, 2012 entrée : « Identité ».

– «... caractère de ce qui, sous divers noms ou aspects, ne fait *qu'une seule et même chose* ».³

D'autre part, elle sert aussi à distinguer des individus. Une identité ne doit pas se confondre avec une autre. C'est le rôle, par exemple, dévolu aux « cartes d'identité », qui sont strictement personnelles et ne peuvent concerner plusieurs personnes.

On est donc en présence d'une notion aporétique dont la fonction est d'instaurer un principe d'universalité (la conformité à un modèle) *et* de reconnaître non pas un ensemble, mais des individualités. On se trouve là au lieu même d'une tension entre ce qui relève, à la fois, de l'unicité et du commun, de l'un en tant qu'ensemble et du tout autre en tant qu'individu. Dès lors, être identifié, est-ce être reconnu comme unique ou bien identique à tous et à chacun ? La pratique consacre les deux significations. Le concept d'identité permet donc de justifier l'insertion d'un élément dans une entité plus vaste aussi bien que son exclusion !

Les Mésopotamiens, du fait même des guerres constantes dont est faite leur histoire, des incessants phénomènes migratoires qui pour des raisons géographiques, caractérisaient leur mode de vie, ont toujours été au contact de groupes humains proches ou lointains qu'ils combattaient ou non, et n'ont jamais disposé dans leur vocabulaire d'équivalent du terme d'identité. Dès lors, comment appréhendaient-ils ces situations et comment considéraient-ils ceux qui n'étaient pas des leurs ?

Les Sumériens⁴

Durant la première moitié du XX^e siècle, l'activité archéologique fut plus intense dans le Sud mésopotamien (en Irak du Sud) que dans les autres régions du Proche-Orient. C'est donc là que l'on y mit au jour ce que l'on croyait être les vestiges des tout premiers établissements urbains que l'on pouvait dater de la fin du IV^e millénaire av. J.-C. ainsi que les premiers documents écrits. Par la suite, le développement considérable de l'archéologie dans les autres zones géographiques a permis de modifier considérablement cette image d'une origine des premières villes uniquement localisée dans le Sud irakien. On reconnaît maintenant la pluralité des foyers d'apparitions plus ou moins concomitantes des premières villes. En ce qui concerne les premiers documents écrits, à peu près contemporains des premières villes, on doit néanmoins constater qu'après la pictographie initiales à laquelle on ne peut associer aucune langue particulière, les plus anciens textes cunéiformes que l'on traduit notaient le sumérien. Ce qui n'empêche que l'on s'accorde maintenant à penser qu'en Mésopotamie du Sud et dès cette ancienne période, le bilinguisme prévalait. On pratiquait l'akkadien comme le sumérien. Le critère linguistique ne fut d'ailleurs jamais utilisé pour désigner l'étranger, comme ce fut le cas dans d'autres contextes.

Dans la documentation textuelle sumérienne, les populations vivant dans des zones qui s'étendent à l'Ouest de la plaine alluviale (MAR-Tu en Sumérien et Amurru en akkadien) sont considérées comme fondamentalement étrangères. La région est incriminée car désertique, sauvage et inhospitalière ; refuge seulement pour ceux qui sont explicitement désignés comme étant ceux de l'ancien temps qui n'ont jamais eu de ville et « ... qui vivent sous des tentes battues par le vent et la pluie, qui déterrent des champignons au pied des montagnes, qui ne plient le genoux devant quiconque [c'est-à-dire incapable de respecter une règle]. Ils ne cultivent pas le grain et mangent de la viande crue. Durant toute sa vie, il n'a pas de maison et le jour de sa mort, il ne sera pas enterré. L'Amorrite ne connaît pas la maison ou la ville. C'est un malhabile qui vit dans les montagnes »⁵.

Pour les Sumériens, les critères de reconnaissance des étrangers sont donc à la fois géographiques et culturels. Étant gens de la plaine, les Sumériens qualifient ceux qui ne sont pas de leur communauté de montagnards. Le terme qu'ils utilisaient pour les désigner est celui de KUR, transcrit par un idéogramme qui représente schématiquement une montagne. Par ailleurs, le fait de ne pas bénéficier d'un mode de vie urbain suffit à justifier leur rejet. Considérés comme incapables de s'affranchir des conditions naturelles, comme de se protéger des intempéries, puisqu'ils se contentent d'être « sous des tentes battues par les vents », ils sont de plus réduits à se nourrir des seuls produits que fournit la nature. Enfin, ce qui les rabaisse au niveau d'une quasi-animalité est qu'ils vivent dans la montagne, n'enterrent pas leurs morts et surtout qu'ils sont d'une agressivité extrême : « Les hostiles Amorrites qui sont un peuple destructeur avec des instincts de bêtes sauvages, des loups ».⁶

³ *Ibid.*

⁴ Merci à Bertrand Lafont pour les informations qu'il m'a transmises.

⁵ Bottéro, 1989 : 434.

⁶ Frayne, 1997 : 299 RIME 3/2.

Tout cela n'exclut pourtant pas un certain nombre de relations. Les Amorrites sont mentionnés en tant que partenaires d'échanges commerciaux : produits naturels ou d'animaux contre objets manufacturés dans un contexte urbain. Ajoutons que le critère géographique censé apporter à ces déclarations hostiles son pesant de réalité, s'accommode très légèrement de la situation concrète. En effet, ces Amorrites venant de l'Ouest, du désert, de ces lieux où aucune ville ne peut exister sont considérés comme de parfaits sauvages car ils vivent dans les montagnes. Or, à l'Ouest du pays de Sumer, s'étend seulement le désert arabo-syrien, très plat. Les montagnes elles, se situent essentiellement à l'Est (le Zagros qui sépare la plaine mésopotamienne du plateau iranien) et au Nord (le Tur-Abdin qui fait barrière entre cette même plaine et l'Anatolie).

Pour un souverain sumérien, conquérir l'inconnu que représentaient ces zones ultra-frontalières était prestigieux. L'une des preuves évidentes du succès de leur entreprise, la domination sur ces terres étrangères, était la masse des prisonniers ramenée dans leur pays pour en faire majoritairement des esclaves. Outre l'aspect triomphal de cette prise, la force de travail qu'elle représentait n'était guère négligeable. Le rapt des femmes était clairement distingué de celui de l'ensemble des ennemis prisonniers ; ce qui ne les faisait nullement échapper à l'indignité qui frappait les hommes puisque qu'elles étaient désignées par un idéogramme représentant le triangle pubien auquel s'ajoutait celui de la montagne : lieu, par définition, de la sauvagerie.

Les Assyriens en Cappadoce

Toujours en Mésopotamie, mais mille cinq cent ans plus tard, les Assyriens qui vivaient dans la plaine du Tigre et ne se privaient pas de revendiquer la culture de Sumer eurent un tout autre comportement avec ceux qui habitaient au-delà de la plaine.

Le critère géographique, utilisé à Sumer pour dévaloriser les étrangers, n'était guère de mise pour les Assyriens lorsque leurs intérêts économiques étaient en jeu. Ces habitants des pays lointains devenaient alors tout à fait fréquentables. Ainsi, en est-il des Anatoliens avec lesquels les Assyriens ont entretenu, entre le XX^e et le XVIII^e avant J.-C. des relations commerciales intenses. Des marchands assyriens établirent de « l'autre côté des montagnes », sur le plateau anatolien, des comptoirs commerciaux pour y gérer leurs affaires⁷. Ils apportaient en Anatolie de l'étain venant de l'Est (Iran, Afghanistan), des étoffes produites à Assur même ou provenant de Babylonie ou même de Mésopotamie du sud et ramenaient d'Anatolie en Assyrie de l'or et de l'argent. L'État assyrien profitait largement de ce commerce à longue distance puisque des taxes étaient prélevées à la sortie comme à l'entrée des différentes denrées.

Ces comptoirs ont livré des archives privées considérables (22 500 textes environ), appartenant à ces marchands venus d'Assur, qui permettent de suivre leurs activités. On dénombre à peu près une quarantaine de ces établissements, le plus important étant Kanish. Les Assyriens adoptèrent la culture locale (l'architecture, le mobilier et l'artisan) tandis que les autochtones anatoliens ont appris la langue et l'écriture des Assyriens pour le besoin du commerce. On constate que les deux populations se côtoyaient donc très pacifiquement et se mélangaient même puisque de nombreux contrats de mariage entre Assyriens et Anatoliennes ont été retrouvés. On légifèrait même très précisément pour la régulation de ces mariages considérés comme tout-à-fait naturels. L'un de ces contrats stipule :

« Iddin-Adad a épousé Anana. Il ne devra donc pas se marier avec une autre femme du pays. S'il se marie avec une autre femme et divorce de la première, il devra payer cinq mines d'argent. En présence – dit le texte – de Bur-Sin, de Tab silli Ashur (fils de anah-ili) et de Ashur beli [ce sont les témoins du contrat] »⁸.

Par l'expression « une autre femme du pays », les Assyriens évoquent une habitante autochtone, une anatolienne. Ainsi oppose-t-on Ashur au « pays ». Les Anatoliens de leur côté parlent de *tamkarum*, à propos des Assyriens, terme qui signifie simplement « marchand », sans référence aucune à une particularité ethnique, linguistique ou religieuse. Les personnes ainsi désignées sont tout simplement des partenaires commerciaux. La normalité des échanges entre ces populations étrangères est avérée comme le montre fort bien un acte de divorce concernant une Anatolienne et un Assyrien précisant qu'une fois le divorce reconnu, la femme sera autorisée à se remarier indifféremment avec un Anatolien (Nu'â'um) ou un Assyrien (Tamkarum).

⁷ Pour une présentation synthétique des données concernant les comptoirs assyriens en Anatolie, voir dans ce volume l'article de Cécile Michel : « Peut-on parler de "colonies" ou de diaspora assyriennes en Anatolie ? », p. 219.

⁸ Michel, 2006 : 162.

Dans le contexte du Proche-Orient ancien, on pourrait multiplier les exemples d'attitudes ou de comportements si différents et même opposés, vis à vis de ceux qui étaient à un moment de l'histoire considérés comme étrangers, que la notion même d'identité devient inopérante pour l'étude de ces mentalités et finit par se dissoudre dans les usages contradictoires que l'on en fait. Et là, bien sûr, pour l'historien, le recours aux données concrètes, à la preuve matérielle, en l'occurrence le territoire, est spontané !

LE TERRITOIRE⁹

Le terme appartient au lexique de la géographie qui lui attribue trois significations ou sens différents :

- 1 : Étendue de terre occupée par un groupe d'humains.
- 2 : Étendue de terre qui dépend d'un État ou d'une juridiction.
- 3 : Zone occupée par un animal qu'il défend contre ses rivaux potentiels [Zoologie].¹⁰

D'après Jacques Lévy et Michel Lussault, l'emploi du concept en géographie serait relativement récent « dans la production francophone, on peut en repérer [du territoire] l'entrée officielle avec l'édition de 1982 des rencontres Géopoint, «Les territoires de la vie quotidienne »¹¹.

Parmi les dictionnaires consultés, (*Robert, Larousse, Littré, Dictionnaire critique de la géographie, Dictionnaire de la géographie : de la géopolitique au paysage, Encyclopaedia Universalis*) deux seulement donnent une première définition du territoire qui n'est ni administrative, ni politique. *Le dictionnaire critique de géographie* souligne le caractère polysémique du terme. Il est souvent synonyme d'espace, de lieu, d'espace socialisé, d'espace géographique, de territoire éthologique ou d'espace approprié. Mais dans les définitions proposées par la plupart de ces ouvrages, c'est bien la dimension politique du territoire qui est centrale. Pour le Robert et le Larousse, le territoire est d'abord une « Étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un être humain et spécialement une collectivité **politique**¹² nationale », mais aussi une « *étendue de pays sur laquelle s'exerce une autorité, une juridiction* »¹³.

En fin de compte, qu'est-ce qu'un territoire, au sens géographique du terme ? S'il n'y a évidemment pas de revendication territoriale possible sans réalité physique, il semble impossible d'évoquer un territoire dit objectif, en ignorant les composantes symboliques ou idéologiques qu'on lui associe nécessairement. Lors d'un conflit entre nations ennemies, par exemple, ce ne sont pas uniquement les appropriations matérielles de chacun qui sont en jeu, mais aussi les composantes immatérielles du territoire. Le territoire semble avoir des racines plus aériennes que terrestres et c'est au nom de l'histoire, des lieux de mémoire, des dieux ou autres instances symboliques qu'on veut le défendre ou le conquérir.

Néanmoins, caractériser l'aire d'extension des cultures que nous étudions demeure une nécessité et l'élaboration d'une définition simple et opératoire du territoire semble difficilement contournable. On y intègre alors la notion de frontière, car de nombreux restes ou traces matérielles en ont été retrouvées sur le terrain. Constatons d'abord que le terme de frontière est peu utilisé par les géographes, sans doute parce qu'il relève davantage de l'histoire que de la géographie. Or l'histoire nous l'enseigne bien et ne cesse de nous l'enseigner, rien n'est plus fluctuant qu'une frontière. Et ces fluctuations sont celles de tracés qui bien souvent tranchent, coupent et séparent plus qu'ils ne délimitent un tout cohérent. Il est inutile de faire la liste de ces incongruités bien connues qui divisent et opposent artificiellement ce qui de toute évidence participe d'un ensemble homogène. Une frontière, comme l'identité, est donc marquée au coin du conjoncturel, si ce n'est de l'arbitraire, abolie par les conquêtes, les invasions et autres déplacements de populations.

⁹ On trouvera un aperçu assez complet des différentes définitions du terme sur le site Internet <http://fr.wikipedia.org/wiki/Territoire>.

¹⁰ <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/territoire/>

¹¹ Lévy et Lussault, 2009 : 907-912.

¹² Souligné par moi.

¹³ Dictionnaire le Robert.

Régis Debray rappelle opportunément qu'une frontière est à la fois une réalité physique et une réalité idéologique. Par exemple, l'imperméabilité des frontières religieuses derrière lesquelles peuvent se retrancher différentes communautés est régulièrement évoquée. Le philosophe associe indissolublement les deux aspects que l'on reconnaît à la frontière. La frontière physique, en effet, n'est que la matérialisation des limites d'un espace indexé à une idée, une conception particulière de la communauté qui doit vivre dessus.

« Ma thèse est qu'il existe un lien logique entre l'acte de poser une enceinte (*physique* comme un mur ou une ligne, *idéale* comme règlement ou un code de nationalité, *légalitaire* ou *sentimentale*, comme un passé ou une promesse partagée, par *nous* et non par *eux*), et l'acte d'imaginer un point de fuite ou d'absence (individu mythique, texte sacré ou référence fondatrice) ».¹⁴

Les remparts des villes du Proche-Orient ancien ont, dans la très grande majorité des cas, été décrits en termes de poliorcétique, ce qui consacrait d'emblée leur fonction défensive et militaire. Leur fonction symbolique était donc de fait largement occultée. Cependant les remparts sont autant des *témenos* que des ouvrages militaires. Il existe au Proche-Orient, dans la haute Djezireh syrienne, de nombreux établissements qui peuvent servir d'exemples. Il s'agit des Kranzhuegel¹⁵, sites dits en couronne car délimités par un double rempart circulaire. Le rempart intérieur n'abritant souvent que des monuments prestigieux, temples ou palais, et le rempart extérieur délimitant une zone libre de toute construction, on a pu se demander si le dispositif ne relevait pas autant de l'enceinte sacrée que de la défense militaire.

On peut également rappeler que pour fonder Rome, Romulus, avec un soc de charrue, traça le *pomerium*, la délimitation sacrée du palatin. Son frère Remus perdit la vie en sautant par dessus. L'étymologie aide bien à la compréhension de la symbolique des remparts ; sacré vient du latin *sancire* : délimiter, entourer interdire et *Templum* du grec *temnei* : découper.

Ces délimitations, remparts ou frontières, sont donc aussi profondément ancrées dans les esprits que dans le sol.

« À quoi sert la frontière, en définitive ? À faire corps. Et pour ce faire à lever le museau... Tout site enclos est un appareil à faire monter ».¹⁶

Nous pouvons également constater que les fluctuations de frontières sont soumises au vent du progrès, notamment celui des techniques de représentation et plus précisément encore celui de la cartographie. C'est seulement sous Henri IV (1553-1610) que fut institué un corps de géographes d'État pour établir la carte du royaume et en fixer les limites ; opération destinée réduire la fracture qui séparait les terres catholiques et protestantes. N'est-ce pas, en effet, à partir du moment où l'on a disposé de moyens suffisamment élaborés pour faire des relevés de terrain précis et donc de produire des cartes, c'est-à-dire des représentations du terrain que l'on savait fiables, que les revendications territoriales sont devenues plus fortes. Avec l'apparition des cartes, sans doute les guerres n'ont-elles pas été plus nombreuses qu'antérieurement, mais certainement aussi ont-elles été menées différemment ; la conduite des opérations militaires sur le terrain évidemment, avec les changements de tactiques permis par la précision des cartes d'état major et encore plus par celle des images satellitaires. Ces évolutions techniques entraînent également celles des motivations. La guerre n'était plus pensée comme un épisode de la conquête de l'inconnu, mais comme la main mise sur un espace que l'on pouvait désormais appréhender d'un seul coup d'œil, maîtriser, mesurer et comparer aux autres. Cette saisie visuelle immédiate, rendue possible par le changement d'échelle, était redoutable, car la matérialité de son objet (la carte) faisait oublier que la réduction des dimensions physiques au format d'une feuille de papier ou d'un écran était accompagnée de la disparition de toutes les autres. Si les limites d'un pays y sont bien visibles, les villes, par exemple, n'apparaissent plus que comme des points et tous ceux qui y vivent ne sont plus représentés par rien. Cet objet très concret qu'est la carte, n'est plus qu'une abstraction avec laquelle il est facile de jouer. Les images du film du Chaplin, *Le dictateur*, où l'on voit le potentat jouer avec le monde réduit à la taille d'un ballon d'enfant en le faisant voltiger d'une main à l'autre, sont l'évocation poétique et terrible de cette réalité. Bref, « La carte, comme le dit Christian Jacob, est une projection de l'esprit avant d'être une image de la terre »¹⁷.

C'est donc un objet de fiction, trompeur une première fois en ce qu'il est détaché de la réalité et qu'il dissimule ce « désajustement » en se donnant comme représentation du réel. Il ne transmet pourtant

¹⁴ Debray, 1998 : 158.

¹⁵ Castel, 2007 : 601-616.

¹⁶ Debray, 2010 : 61.

¹⁷ Jacob, 1992 : cité par R. Debray, 2010 : 16.

de ce dernier qu'une infime partie. Mais c'est aussi l'inadéquation de la carte à son modèle qui fait bien sûr toute son utilité. Situation bien frustrante pour le cartographe décrite avec humour par Borges qui rappelle que pour cela « ...les collègues de cartographes [d'un empire ancien] levèrent une carte de l'Empire qui avait le format de l'Empire et qui coïncidait avec lui point par point. ¹⁸» C'est-à-dire à l'échelle 1/1. Cartes, territoires et frontières constituent des montages destinés à faire du monde un objet manipulable à loisir. C'est parce qu'en elles jouent tous les ressorts de la fiction que les frontières parviennent, tout en occasionnant de mortelles frictions, à structurer les communautés.

Résumons : L'attitude commune qui consiste à faire appel à du concret (le territoire, l'image) pour étayer, soutenir, justifier une notion, en l'occurrence celle l'identité, difficilement cernable parce que ressortissant justement du champ spéculatif est-elle toujours tenable ? L'identité reste à jamais une notion fuyante, infiniment labile, conjoncturelle... Le territoire également qui est, comme nous venons de le voir, déterminé par des conceptions sociales, politiques, techniques, éthologiques même.

Reste donc l'image...

L'IMAGE

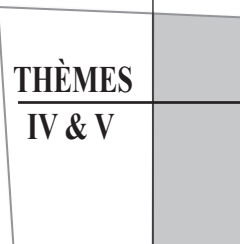
Elle est souvent présentée comme un identifiant sûr ; ce qui est évident quand elle prend la forme des emblèmes, écus, drapeaux, sceaux, etc. Au-delà de ces cas particuliers, nous pouvons aussi, dans nos travaux iconographiques habituels, attribuer des images ou des ensembles d'images à des lieux et des époques déterminés. Mais ces images passent les frontières, celles du terrain, comme celles des esprits et des mentalités. Elles circulent, quand elles le peuvent réellement, sous forme d'objets mobiliers, statuettes, tableaux, cartons, sinon par le souvenir de ceux qui ont pu les voir et les admirer quelque part et réaliseront ailleurs des œuvres qui leur ressemblent. Elles franchissent donc aussi les frontières de l'esprit et interpellent tout spectateur qui entre immédiatement en dialogue avec elles. Dialogue absolument libre, protégé par le mur de silence derrière lequel se noue ce dialogue intime. L'image est silencieuse et l'œil qui la regarde également. Rien, ni personne ne peut savoir ce qui se passe entre eux. L'image devient alors cet espace (ou cette espèce) de liberté dans lequel ce qui est visible est accueilli et traité d'une façon différente à chaque perception, sans pour autant cesser d'être elle-même. Toutes les perceptions d'un même spectateur sont différentes car chacune bénéficie de ce qu'a laissé en elle la précédente. Ainsi, l'élargissement du domaine des cristallisations imaginaires de celui qui regarde l'image est-il constant. Et chaque spectateur bien sûr diffère de tous les autres.

L'image est certes créée, mais elle est aussi créative, agissante. Raison pour laquelle elle entre en concurrence avec le Créateur et, selon l'injonction Biblique, doit être interdite. L'histoire a fait que l'on a peu à peu oublié son efficacité. Elle est donc souvent considérée comme un objet destiné seulement à accueillir nos manipulations, selon cette conception que traduisent de nombreuses expressions, même de la part des commentateurs les plus avisés (du courant phénoménologique par exemple) qui voient dans l'« intention » une force du sujet, du sujet pensant, tendue vers son objet artistique. Il en est de même des études inspirées par la psychanalyse qui voient l'image comme le lieu de résurgence du refoulé, de l'inconscient, de nos attentes, de nos désirs, de nos pensées. Ainsi, l'image est-elle souvent pensée comme étant le point d'application des forces qui nous animent, une cible en quelque sorte. Cette conception, à peu près universellement partagée, renvoie donc à un dispositif comprenant l'image comme objet, parmi les autres objets inanimés du monde, nécessairement passif et un sujet actif qui le produit (l'artiste) ou le commente, le fait circuler, le transmet, le vend, le détruit ou le collectionne, lui octroie une signification particulière, une beauté qu'il lui accorde, lui, le spectateur. Bref, comme si l'activité devait toujours être du côté du sujet humain et la passivité de celui de l'œuvre.

C'est pourtant bien elle qui nous met en mouvement, qui nous saisit, nous nourrit et, d'une certaine façon, nous génère. La constitution du moi au « stade du miroir », dans la petite enfance, telle que l'a décrite la psychanalyse, nous le rappelle. Nous ne sommes jamais qu'une partie de nos propres images dans la mesure ou la conscience de soi, n'est qu'une image détachée de nous, le « moi » regardé par le « je ». De ce point de vue, on pourrait dire que le dynamisme vient de l'image et qu'il y a ainsi un renversement de la proposition : l'individu étant passif devant une image qui aide à son individuation. Ainsi, l'homme serait-il agi, « façonné » par son image¹⁹. En deçà de toute approche théorique, rien n'est plus trivial. Rappelons-nous que c'est une affaire de tous les matins : les dames en se maquillant, les hommes en rasant... et avec quelle efficacité ! On ne se voit et se ressent pas tout à fait de la même façon après la confrontation avec son image dans le miroir.

¹⁸ Borges, 1982 : 199.

¹⁹ Merleau-Ponty, 1960 : 33-36.



Revenons à la définition la plus simple que l'on puisse donner de l'image. Quand y a-t-il image ? Quand il y a une découpe, une limite, un bord. Les artistes de la Renaissance considéraient que les limites du tableau devaient être comme les bords d'une fenêtre, et que la réalité, le monde n'étaient accessibles dans leur vérité que dans cet encadrement qui donne un point de vue, une perspective. Un bord, c'est une frontière, ça découpe ! Mais un tableau, une image n'est pas une vue de Syrius, embrassant quelque totalité que ce soit. Elle ne montre jamais, en tant que point de vue, qu'un fragment de l'espace, celui qui se trouve devant l'œil de l'imagier, mais ne dévoile pas celui qui se trouve derrière, dans le dos du peintre, ou même seulement au niveau de ses mains; pourtant elle ne cesse évidemment d'en évoquer la présence. Ce peintre que l'on ne voit pas, il ne cesse de nous habiter puisque nous sommes à sa place, nous spectateurs, empruntant le temps de la contemplation son regard et ses yeux.

Or cette place n'est jamais fixe, elle est changeante, entraînée par le flux continu des images qui à chaque instant façonne notre vie. Quand cet écoulement vient à s'arrêter et qu'une seule image demeure, c'est la fixation, la folie qui s'installe... L'image est donc constitutivement le lieu du mouvement, du déplacement, elle en est tour à tour la matrice et le produit. S'engage ainsi une double poursuite : celle de l'image par l'homme et de l'homme par l'image. Le besoin des images est une évidence dans les communautés humaines. On les cherche, on les produit, on les poursuit donc, mais l'on est aussi poursuivi par elles. La poursuite est double, circulaire. On ne sait pas qui poursuit l'autre²⁰. Quant à la signification de l'image, vient-elle de moi ou d'elle ? Qui peut raisonnablement et honnêtement répondre à une telle question ?

De plus, voir et apprécier une image s'accompagne généralement de la conscience immédiate que n'importe qui d'autre peut également l'apprécier. C'est sur le partage de ce sentiment que se crée du commun, *Le partage du sensible*²¹ ou *Le commerce du regard*²² pour reprendre les titres d'ouvrages connus. Cependant, l'image apparaît et se déploie dans le régime de la facticité, terme qui appartient au champ sémantique de la facture, de la fabrique, de ce qui construit. Dire qu'un objet est factice, c'est bien le désigner comme étant, à un certain degré au moins, détaché de la réalité naturelle.

CONCLUSION

Le Proche-Orient ancien a fonctionné avec des territoires aux frontières fluctuantes, invisibles parfois, symboliques dans tous les cas, des identités aux limites (c'est-à-dire proches, toute proches), souvent sous le modèle d'un partage d'intérêts bien consentis ; le commerce paisible avec les voisins (cf. le cas des marchands assyriens en Anatolie) ou la guerre à outrance, à peu près à toutes les époques. Les deux modalités de la rencontre cependant se traduisant toujours par des effets d'acculturation qui précisément sont la manifestation de la friabilité, de l'érosion ou de la corruption de ce que l'on peut appeler l'identité. Tel est exactement le fonctionnement et le pouvoir de l'image.

Difficilement saisissable, l'identité apparaît néanmoins toujours comme ce vers quoi, bon gré mal gré, nous tendons car elle n'est jamais que l'autre nom de ce que la vie en groupe exige : le lien entre ses différentes composantes. Face au caractère contingent du plus grand nombre des critères de l'identité, établis aux différentes périodes de l'histoire, le recours à la matérialité s'est peu à peu imposé. Celle des images nous a semblé la plus adéquate car, à bien des égards, ces dernières participant essentiellement de notre corps, nous montrent à la fois ce que nous sommes ou ne sommes pas en n'importe quelle circonstance, c'est à dire essentiellement indéterminés et promis à n'importe quel avenir. Nous sommes tout à la fois l'image que reflète le miroir dans lequel nous nous regardons, celle que nous renvoie le regard des autres quand on y perçoit l'intérêt ou le dédain, le désir ou la répulsion, l'indifférence ou l'empathie, toutes celles en fin de compte que nous proposent les artistes.

L'image se présente comme un corps en partage entre celui de l'artisan ou de l'artiste qui l'a façonnée et celui de qui la regarde. Quand on parle des images, comment ignorer les mains qui les ont fabriquées et comment ne pas tenir compte des yeux auxquels elles sont destinées. Une image est faite de ces deux corps : l'émetteur et le récepteur et se présente comme le paradigme de notre identité.

²⁰ Mondzain, 2011.

²¹ Rancière, 2000.

²² Mondzain, 2003.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- BACHELOT L. 1991. « La fonction politique des reliefs néo-assyriens », dans D. CHARPIN et F. JOANNÈS Ed. *Marchands, Diplomates et Empereurs*, pp.109-128, Paris, ERC.
- BESANCENOT Fr. 2006. *Le territoire, un espace à identifier*.
- BORGES J. L. 1982. (3^e édition). *L'auteur et autres textes*, Paris : Gallimard, p.199. [première publication, 1946, à Buenos-Aires.
- BOTTERO J. 1989. *Lorsque les dieux faisaient l'homme*, Paris : Gallimard.
- CASTEL C. and PELTENBURG E. 2007. « Urbanism on the margins: third millennium BC Al-Rawda in the arid zone of Syria Urbanism on the margins: third millennium BC Al-Rawda in the arid zone of Syria », p. 601-616. *Antiquity* 81.
- DEBRAY R. 1998. *Par amour de l'art*. Paris : NRF-Gallimard.
- DEBRAY R. 2010. *Eloge des frontières*. Paris : NRF-Gallimard.
- GUIZOT F. 1822. *Nouveau dictionnaire universel des synonymes de la langue française*. Paris : Aimé Payen.
- JACOB C. 1992. *L'empire des cartes. Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*. Paris, Albin Michel.
- ECO U. 2005. « De l'impossibilité d'établir une carte de l'Empire à l'échelle du 1/1 » dans *Pastiches et postiches*, Paris : Livre de Poches.
- LEVY et LUSSAULT 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin.
- LUCRECE, *de rerum natura*.
- MERLEAU-PONTY M. 1960. *L'œil et l'esprit*, Paris, Gallimard.
- MICHEL C. 2006. « Bigamie chez les Assyriens au début du II^e millénaire avant J.-C. » *Revue historique de droit français et étranger*, 84 (2), 155-176, Paris : Dalloz.
- MONDZAIN M.-J. 2003. *Le commerce du regard*. Paris: Le seuil Editions.
- MONDZAIN M.-J. 2011. *Images (à suivre)*. Paris : Bayard.
- RANCIERE J. 2000. *Le partage du sensible*. Paris : Fabrique Editions.
- Trésor de la langue française : <http://www.cnrtl.fr/definition/identité>